

– SOMMAIRE –

1. Consignes de sécurité pour les fêtes de Pessah
2. Revue de Presse
3. Flash spécial : Agression antisémite violente à Écully (69)
4. Derniers incidents antisémites
5. Dernières condamnations d'actes antisémites

– LE SPCJ APPELLE A LA VIGILANCE POUR LES FETES DE PESSAH –

Le SPCJ appelle à la vigilance et souligne combien il est impératif que les consignes de sécurité que nous partageons avec vous toute l'année soient rigoureusement rappelées à vos fidèles et appliquées par tous.

Voici un rappel des principales consignes :

- Vérifier qu'aucun objet ou colis n'est abandonné aux abords du bâtiment.
- Vérifier, à votre arrivée, qu'il n'y a aucune trace d'effraction sur le bâtiment.
- Tout en respectant la tradition d'accueil, une attention particulière est nécessaire à l'attention des nouveaux fidèles.
- Maintenir la porte fermée pendant les offices et maintenir une surveillance des personnes qui entrent.
- Veiller à la fermeture des accès des bâtiments à la fin des offices (fenêtres, portes, SAS).
- En cas de repas organisés à la synagogue après l'office, veiller à transmettre les consignes de sécurité aux participants et à prévenir la police afin qu'elle adapte ses patrouilles
- En tant que leader communautaire, il est de votre responsabilité de partager ces consignes et de veiller à leur application.

Le SPCJ est entièrement mobilisé à vos côtés et reste à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter plus de précisions concernant les procédures à mettre en place.

En cas de problème, de doute ou de suspicion, concernant un individu, un véhicule ou un objet, contactez immédiatement la Police et le S.P.C.J.

Service de Protection de la Communauté Juive
SPCJ : 0800 18 26 26
Numéro vert • 24h/24 • 7j/7

– REVUE DE PRESSE –

Plus de 50 djihadistes français en Syrie

Le flot des arrivées se nourrit de l'ambiguïté du combat : terroriste ou légitime face à un dictateur ?

Certains, comme Djamel, sont venus de Marseille sans vraiment savoir où ils allaient, si ce n'est pour combattre l'«infâme» régime de Bachar el-Assad. D'autres, mieux organisés, comme le franco-syrien Abdel Rahman Ayachi, ont retrouvé la terre de leurs ancêtres pour la réislamiser en attendant la chute du pouvoir. Au total, les Français sont «plusieurs dizaines», selon le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, à être allés faire le djihad en Syrie. Selon nos informations, ils seraient entre 50 et 80 à avoir quitté l'Hexagone depuis un an que le conflit s'est militarisé entre l'armée régulière et les rebelles. Leur nombre dépasse de loin «la poignée» d'autres Français, selon Manuel Valls, partis mener «la guerre sainte» contre leur propre armée au Mali.

Leur amateurisme ne doit pas masquer le fait, cependant, que tous seront potentiellement dangereux quand ils rentreront en France, après s'être aguerris au combat face à une armée régulière. «Ne nous trompons pas, renchérit l'expert antiterroriste, une bonne partie de ces candidats au djihad vont en Syrie dans l'espoir d'établir un État islamique radical.»

[Lire la suite] Le Figaro : <http://www.lefigaro.fr/international/2013/03/12/01003-20130312ARTFI000564-plus-de-50-djihadistes-francais-en-syrie.php>

Marignane: les islamistes préparaient un attentat

Âgés de 21 à 27 ans, trois terroristes présumés, tous de nationalité française et originaires des Bouches-du-Rhône, ont été mis en examen pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste». Le coup de filet a été déclenché à partir du moment où «le calendrier criminel allait s'accélérer», a confié le procureur de Paris. En effet, les policiers ont intercepté un message du «chimiste» de la bande, prothésiste dentaire de profession, où il était écrit «le 10, je prends tout (les explosifs, NDLR), t'inquiète c'est sûr...». L'un des islamistes arrêtés avait déjà attiré l'attention des services américains après avoir menacé de mort, via Internet, Barack Obama et son épouse. Tout comme ses deux complices, il avait été pris en filature sur Internet dès novembre 2012, après l'envoi de messages et de consultations de forums djihadistes. Sur leur profil Facebook, les terroristes en herbe s'étaient mis en scène, des armes à la main et avaient, selon la Place Beauvau, «posté une vingtaine de vidéos djihadistes». Tout en s'entraînant à la confection d'explosifs «sur fond d'une radicalisation djihadiste», ils se livraient à la «glorification de Mohamed Merah», le tueur au scooter auteur de sept assassinats commis à Toulouse et Montauban il y a un an.

Le Figaro : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/03/12/01016-20130312ARTFI000001-marignane-les-islamistes-preparaient-un-attentat.php>

Un membre du Hezbollah admet avoir été en mission à Lyon

Houssam Taleb Yaacoub est actuellement jugé à Limassol à Chypre.

Ce jeune libano-suédois de 24 ans est suspecté d'être lié à un complot visant des touristes israéliens. Lors de l'audience, il a reconnu être un membre du Hezbollah et avoir rempli plusieurs missions en Europe. Houssam Taleb Yaacoub devait repérer les lieux touristiques où se rendaient des Israéliens et transmettre ses informations à un certain Ayman. Lors de ses périples, le jeune homme admet être passé par Lyon où il a pu récupérer de mystérieux sacs dont le contenu n'a pas été dévoilé. Arrêté en juillet dernier en possession des numéros des plaques d'immatriculations de deux bus de touristes israéliens, il devra encore être jugé plusieurs jours.

— FLASH SPECIAL —

Agression antisémite violente à Ecully (69)

Mercredi 6 mars 2013 - ECULLY (69)

Vers 23:30 dans un autobus, D. 15 ans un adolescent de confession juive fait l'objet d'insultes antisémites proférées par l'un des deux individus assis à l'arrière : "Eux ils ont des bonnes têtes de kippas", "bande de sales Juifs". Voulant demander des explications, l'adolescent s'approche et pour toute réponse, l'agresseur sort de sa poche un poing américain sans en faire usage, mais lui brise une bouteille en verre sur la tête. Sur l'insistance des amis de la victime, le conducteur arrête le bus et ils descendent. L'agresseur et son complice continuent à bord.

D., est sérieusement blessé. Il est transporté à la clinique où des coupures sont constatées au visage, sur le cou. Un morceau de verre logé près de la carotide est retiré.

D. aura finalement 22 points de suture au total dont 3 à l'épaule et une cicatrice le long de l'œil droit.

Une plainte a été déposée et 10 jours d'ITT ont été délivrés par les UMJ.

Le SPCJ Lyon est aux côtés de la victime et de sa famille depuis les faits.

Le 20 mars, l'agresseur, un jeune homme de 19 ans, a été interpellé.

Il a reconnu les faits et les propos antisémites lors de sa garde à vue.

Une comparution immédiate est fixée pour le 21 mars.

Audience du 21 mars 2013 :

En comparution immédiate, le prévenu a été déclaré coupable et condamné à 10 mois de prison ferme avec mandat de dépôt.

— DERNIERS INCIDENTS —

Les incidents relatés ci-après ne constituent pas une liste exhaustive.

Jeudi 17 janvier 2013 - VILLEURBANNE (69)

Un écolier en sortant de sa classe se fait interpellé verbalement par un autre élève qui lui dit qu'il était bien content que Mohamed Merah ait tué des Juifs et qu'il aurait aimé qu'il le tue lui aussi. Une plainte est déposée.

Mercredi 23 janvier 2013 - PARIS (75016)

Un homme d'origine juive de 80 ans est victime de nuisances par son voisin du dessus qui lui a proféré des insultes antisémites: "Sale Juif! En... de Juif! Pourriture de Juif! C'est dommage qu'Hitler soit mort!...". Plainte déposée

Lundi 28 janvier 2013 - HEROUVILLE SAINT CLAIR (14)

Plusieurs messages vocaux ont été tenus par l'auteur: "Tu vas voir sale p..., ta place de prof tu vas pouvoir d'asseoir dessus, je vais mettre tous les arabes d'Hérouville derrière ton c., ça va être l'enfer pour toi, tout le monde t'appelle Céline la juive. Sale juive on aurait dû tous vous exterminer" ou encore par sms: "Tu dis à ton garde du corps si c'est un homme qu'il y a à ma porte des hommes qui l'attendent puisqu'il ne veut pas toucher une femme sale juive, Hitler aurait dû exterminer ta race". Auteur identifié. Plainte déposée.

Lundi 28 janvier 2013 - AIX-EN-PROVENCE (13)

Un groupe d'individus, environ une quinzaine, se regroupe face à la synagogue, entame une prière puis parle fort, parfois de façon véhémentement en langues arabe et française, faisant plusieurs fois référence à la Palestine et criant plusieurs fois « Allah wakbar ».

Mardi 29 janvier 2013 - AIX-EN-PROVENCE (13)

Deux individus vagabondent dans le quartier qui abrite la synagogue et l'école juive de la ville. Quelques minutes avant 17h, sortie de classe des élèves, les deux individus se mettent à uriner sur le mur d'enceinte qui jouxte l'école / synagogue puis les deux s'approchent de la sortie d'école, l'un s'étant rhabillé et l'autre exhibant ses attributs. L'un d'entre eux dit « il n'y a que des juifs ici. Ça sent le juif ». L'agent de sécurité de l'école, qui est aussi volontaire du SPCJ, place immédiatement les enfants en sécurité, hors de portée des individus et se dirige vers eux. Les deux individus prennent la fuite mais l'agent a le temps de prendre des photos et de relever les éléments nécessaires à leur signalement. La police est immédiatement contactée et la description des deux individus est transmise.

Samedi 2 février 2013 - AIX-EN-PROVENCE (13)

Aix en Provence (13) le 2 février 2013, un événement communautaire se tient à la synagogue, des volontaires du SPCJ protègent l'évènement qui accueille le Consul d'Israël. Deux individus quelque peu alcoolisés, tenant des bières à la main s'approchent de la synagogue, l'un d'eux crie « sale juif », « sale fils de p... » en langue française et « n... ta mère » en langue arabe et tente de casser une des bouteilles contre un poteau. Deux protecteurs du SPCJ se dirigent immédiatement vers eux pour les empêcher de s'approcher de la synagogue et du public. Les deux individus prennent peur et s'enfuient.

La police immédiatement alertée se rend sur les lieux et arrêtera les deux individus un peu plus tard dans la soirée.

Les deux individus interpellés s'avèreront être les auteurs des faits du 29 janvier et du 2 février. L'un d'entre eux, de nationalité tunisienne, en situation administrative irrégulière en France est placé en centre de rétention.

Jeudi 31 janvier 2013 - LYON (69)

13 membres du GUD ont été contrôlés par des policiers alors qu'ils entreprenaient une opération d'affichage sauvage. 4 affiches ont été collées représentant des croix celtiques, signées "GUD Lyon mouvement nationaliste de jeunesse révolutionnaire". D'autres affiches et banderoles ont été découvertes. Elles mentionnaient : "ne laissons pas détruire notre patrimoine génétique, Halte aux entreprises pharmaceutiques, union de défenses des français et si Bachar avait raison ? Gud Lyon", "Stop au sionisme", "VALLS : séparons l'Etat de la kippa" et "Bayer assassin".

Lundi 4 février 2013 - MARSEILLE (13)

Lundi, vers 15h30, aux abords de la Gare Saint-Charles à Marseille, un jeune homme, E. 20 ans, originaire d'Indre et Loire est agressé par deux jeunes qui s'approchent en scooter et lui arrachent la chaîne qu'il porte autour du cou. Lorsque les individus voient que le pendentif accroché à la chaîne est une étoile de David ils lui crient « Sale juif », le frappent, remontent sur le scooter et prennent la fuite. Un groupe d'individus se trouvant à proximité et observant les faits se précipite sur E., l'insulte, lui donne des coups au niveau du thorax et de l'abdomen puis lui dérobe son lecteur MP3 et de l'argent.

E. a déposé plainte. Le Parquet a retenu le caractère antisémite des agressions et la Sûreté départementale est saisie de l'enquête, les investigations sont

en cours.

Un avocat du SPCJ est en charge du dossier.

Mardi 5 février 2013 - TOULOUSE (31)

À 18h30, Y. 16 ans portant une kippa, interne de Ohr Torah (anciennement Ozar Hatorah), est sorti faire des petites courses dans le quartier. Sur le chemin du retour, à 30 m de l'école environ, il se retrouve face à une femme tenant un couteau dans la main et se montrant agressive à son encontre. Y. s'est défendu, a crié pour donner l'alerte et tenter d'éloigner la personne. L'Agent de Sécurité de l'école en poste a très vite pris en charge Y. qui n'a pas été blessé. L'agent contacte la Police et le SPCJ qui se rendent immédiatement sur les lieux et il met en place les procédures sécuritaires adaptées.

La femme, ainsi que son fils, habitent le quartier et sont connus par le service de sécurité et la Direction de l'école pour leur hostilité et comportements agressifs. Son signalement est donc rapidement communiqué aux autorités.

L'attaquante, retranchée chez elle est arrêtée par la Police qui retrouve le couteau au domicile. Elle est placée en garde à vue et son fils est auditionné. Une expertise psychiatrique a été demandée à la suite de laquelle elle a été hospitalisée en unité psychiatrique.

Les Agents de sécurité de l'école, également volontaires du SPCJ, accompagnent Y. pour déposer plainte et un avocat du SPCJ le représente. Les dernières nouvelles de Y. semblent bonnes, il a repris les cours après une visite aux Unités Médico-Judiciaires.

Une instruction a été ouverte et l'affaire est suivie par un avocat du SPCJ.

Vendredi 8 mars 2013 - TOULOUSE (31)

En rentrant de l'office, le Grand Rabbin et son épouse font l'objet de menaces et d'insultes antisémites par une dizaine d'individus devant un snack Kebab. Son épouse est victime d'une tentative d'attouchement. L'agent de sécurité qui les accompagne fait fuir les individus et raccompagne le couple à son domicile. Une plainte a été déposée. Un avocat du SPCJ est en charge du dossier.

— DERNIERES CONDAMNATIONS —

Audience du 19 février 2013

Affaire T. / Rappel des faits : 1 juin 2012 - PARIS (75017)

Un homme portant un chapeau et une barbe est insulté par un automobiliste : "traverse plus vite sale Youd...". Au feu rouge suivant lui demandant des explications, il lui répond : "va prier ton dieu sale youpin " en l'aspergeant avec une bombe lacrymogène.

Plainte déposée.

L'agresseur a été condamné à 3 mois de prison ferme et une amende de 1500 €.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

Audience du 4 mars 2013

Affaire B. / Rappel des faits : 21 décembre 2010 - LES ISSAMBRES (83)

Un gestionnaire de patrimoine immobilier, de confession juive, a eu des différends d'ordre financier avec un entrepreneur. Ce dernier l'a menacé de mort "je vais venir te tuer toi et ta famille, tu peux aller déposer plainte, j'en ai rien à foutre, il n'y a qu'une balle qui pourra m'arrêter" "vous pouvez préparer votre enterrement"... "je vais venir vous arracher la tête..." "... je vais vous buter un par un"...et insulté "ici on n'est pas en Palestine"..."vous allez voir on va la libérer, il y aura plus un seul juif comme vous là-bas"..."sales juifs". L'individu a réitéré ses menaces de mort et insultes antisémites à de nombreuses reprises par téléphone avec beaucoup de violence verbale. Les parents du gestionnaire, dont le père est non voyant, ainsi que le frère ont également fait l'objet de menaces de mort et d'insultes. Après la tuerie de Toulouse l'individu a envoyé un sms "bientôt votre tour Inch'allah".

Plusieurs plaintes ont été déposées.

Le prévenu a été déclaré coupable et condamné à 1 an de prison ferme avec mandat de dépôt et 1500 euros de dommages et intérêts pour chacune des victimes en réparation de leur préjudice moral.

Affaire plaidée par un avocat du SPCJ

